L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT :

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

ANNONCES—Une piastre par carré à chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un tar [illegible] et à leurs propres affaires.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, [illegible] les articles signés par des passagers, les annonces de pétitions &c. &c. devront payer une fois autant que les autres.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalle, paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

LES THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, paieront pour la saison des plaisirs $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

POUR VERMILLION.—Le steam boat WAVERLY, capt. S. J. Smith, du Zéphyr fera des voyages réguliers pendant toute la saison, entre la Nouvelle-Orléans et Vermillon, s'adresser à bord ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
Rue St. Louis.
24 déc.—6

POUR ST. MARTINVILLE, (Attakapas.)—Le steamer ZEPHYR, capt. Smith, est attendu de jour en jour, aussitôt arrivé il commencera ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et St. Martinville.
Pour plus d'informations, s'adresser à
24 déc HALL, BEIN & CLAPP, 69, rue Tchapitoulas.

LIGNE DE LA NOUVELLE-ORLEANS ET NEW-YORK.

Navire FRANKFORT, capitaine J. G. Russell.
" ST. MARY, " R. W. Foster.
" AUBURN, " N. P. Durfey.
" TRENTON, " J. S. Hennett.
" FAIRFIELD, " J. E. Wilson.

Tous ces navires sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, tirant peu d'eau et ont été construits exprès pour le commerce. Leurs aménagements ne peuvent être surpassés en comfortable, ils sont commandés par des hommes d'expérience.

Ces navires seront toujours remorqués à la vapeur en montant et en descendant le fleuve.

Pour fret ou passage, s'adresser à
30 nov J. W. STANTON & Co, 36, Poydras.

PAQUEBOT REGULIERS ENTRE LA NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.
LIGNE DE FAIRFIELD, LINCOLN & co.

Pour partir de la Nouvelle-Orléans tous les dix jours.

Navire Kentucky 600 tonneaux, capitaine J. L. Rogers
" St-Louis, 380 " Grice King.
" Tennessee, 600 " G. D. Wise.
Barque Bashaw, 400 " Frey Howes
" Sultan, 340 " F. A. Burwell.
" Natchez, 380 " J. B. Lindsay.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et doublés en cuivre, ils ont été construits pour le commerce; ils tirent peu d'eau et ont de beaux aménagements pour passagers, leurs provisions sont excellentes. Les capitaines sont des hommes d'expérience, et sont très attentionnés pour leurs passagers. Ces navires montent et descendent toujours le fleuve à la remorque.

Les soussignés sollicitent respectueusement le patronage public.

Pour fret ou passage s'adresser à
HARROD & DARLING,
17 nov rue de la Commune.

AGENT POUR LES PASSAGERS qui désirent faire des traversées régulières soit à la Chambre soit à l'engagement pour tous les ports de la Grande Bretagne, l'Irlande, les Etats-Unis et le Texas. Le soussigné ayant pris de grands arrangements avec MM. G. Sherlock & Cie. de Liverpool, connus sous des rapports très favorables comme agents des émigrants, peut aujourd'hui fournir tous les passages dont elles auraient besoin aux personnes qui désirent faire venir leur famille ou leurs amis de n'importe quel port du Nord ou du Texas sur des bâtiments de première classe, bien connus et commandés par des hommes habiles et expérimentés. Les prix des passages sont peu élevés. Le prix du transport par la vapeur pour les émigrants demeurant dans l'intérieur sera fourni par l'agence, et dans le cas où il serait payé par l'émigrant, remise lui en sera faite.

Les personnes qui désirent faire des retours à leurs amis dans les îles anglaises trouveront des traites chez le soussigné à des prix raisonnables.

ALEXANDER GOW,
Agence de l'émigration européenne, 29, Bienville.
M. G. Sherlock est actuellement en ville, il sera heureux de fournir tous les renseignements qu'on lui demandera.
20 nov

POUR NEW-YORK—Mercredi 12 du courant—Passage seulement—Le brick NOUVELLE ORLEANS, capitaine Allen, partira comme il est dit ci-dessus, pour passage seulement s'adresser à
10 j FOSDICK & BROTH. 63 Camp.

POUR NEW-YORK—Mercredi 12 du courant. Le navire JOHN MINTURN, capitaine D. Stark, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord vis-à-vis l'Hôtel de la monnaie ou à
10 j J W STANTON & Co, Poydras.

POUR NEW-YORK—Mercredi 12 du courant. Le navire YAZOO, capitaine Ed Cornell, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à
10 j JAMES E WOODRUFF, 70 Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick TOM PAYNE, capitaine Lucas, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G BEDFORD & BECK,
5 j 24 Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick de 1re. classe, FRANCIS P. BECK, capt. Stackpole, est actuellement à la côte au-dessus de la ville, prenant un chargement pour le port susdit. S'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
6 j 24 Douane.

POUR NEW-YORK.
Le brick CURTIS, capt. Griffin, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY,
7 janv 73, Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick ELIZA, capitaine Hinny, ayant tout son chargement arrêté. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE,
30 dec 93, Commune.

POUR NEW-YORK.
La barque A No. 1, GALILEO, capitaine Fletcher, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
30 déc 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Mercredi 12 du courant. Le navire EBRO, capitaine Perry, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à bord, vis-à-vis la Presse à coton d'Orléans ou à FOSDICK & BROTH. 66 Camp. 10 j

POUR NEW YORK—La barque de première classe OLANDO, capitaine Nichols, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
31 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR BOSTON.
Le navire HOWARD, capitaine Hill, est maintenant en chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
8 janv S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR BOSTON—Le navire PHARSALIA, cap. Wilson, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la Presse d'Orléans ou à
4 jan JOHN A MERRITT, 83 rue du Camp.

POUR BOSTON.
La barque de première classe AMOS PATTEN, capitaine Thompson, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
21 déc HARROD & DARLING, 49, Commune

POUR BOSTON.
La barque A No. 1, BROTHERS, capitaine Cumings, partira sous peu, ayant la moitié de son chargement engagée. Pour fret et passage s'adresser à HARROD & DARLING,
28 déc rue de la Commune, 49.

POUR BOSTON—Le navire A 1, SUFFOLK, capitaine Foster, partira bientôt pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la presse à coton de la Nouvelle Orléans ou à JOHN A. MERRITT, 83 Camp.
24 dec

POUR BOSTON—Le navire JACOB PENNEL, capitaine Henry, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S & J P WHITNEY,
16 déc 73, Camp.

POUR PHILADELPHIE—La barque JOSEPHINE, capitaine Johnson, sera expédiée sous peu. Pour balance du fret ou passage s'adresser à bord ou à J. D. DENEGRE,
1 jan 16, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick fin voilier de première classe DANUBE, capitaine Lane sera expédié sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à
27 déc LEVI H. GALE, 96 Commune.

POUR BALTIMORE.
Le navire WARSAW, capitaine Mendell, ayant les deux tiers de son chargement engagés partira immédiatement. Les marchandises seront déboursées au bassin de la rue Frederick. Pour fret et passage s'adresser à bord, poteau No 36, 3me municipalité ou à
W C WHITRIDGE, 75 Magasins.
On avancera les frais sur toutes les marchandises. 8 j

POUR BALTIMORE—La barque SALOMON SALTUS, capit. Gray, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
7 jan G BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR BALTIMORE.—Le navire SEAMAN, capitaine Mery. Pour fret ou passage, s'adresser à J. D. DENEGRE,
3 jan 16, Douane.

POUR BALTIMORE.
La barque MARY sera en Baltus et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
1 j G BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR BALTIMORE.
Le brick F. P. BECK, capitaine E. Stackpole, est maintenant prêt à recevoir du fret. S'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
6 jan 24, rue de la Douane.

P. MALLARD.

Changement de domicile.

P. Mallard a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son magasin dans l'ancien local occupé par C. Rillieux, No. 202, rue Royale, entre les rues Ste. Anne et St. Pierre.

Il vient aussi de recevoir par le navire Alabama, de Havre, un assortiment complet de meubles fins, fabriqués d'après ses ordres, dans les meilleurs ateliers de Paris, tels que lits, commodes, tables de nuit, tables de jeux, armoires, toilettes, lavabos, canapés, tables à ouvrage, et à rallonges, [illegible], en couleurs, fauteuils à la Voltaire, fâcheuses, francaises, pendules, vases, dessus de table en toile cirée, &c.

P. Mallard fait fabriquer, dans ses ateliers, des meubles de tout genre, pour commandes d'après les dessins les plus modernes; il se charge de faire des tapis, rideaux, draperies &c. de faire des déménagements et d'emballer, garantis pour tout ce qui concerne les meubles dans l'un ou l'autre maison.
20 déc—

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
Cette machine peut égrainer 40 boisseaux par heure, [illegible] remplie, constamment à [illegible] avec succès. [illegible] machines de grande [illegible] d'améliorations [illegible] derniers inventions, [illegible] l'usage des [illegible]. A vendre au No. 5, Nlle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEICH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.
Ces moulins peuvent moudre de 5 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui est connu, et sont de fabrication nouvellement [illegible]. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord, on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au No. 5, Nlle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEICH.

PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.
Steamer Paquebot LUDA, capitaine Thomas Clark.
Le steamer LUDA [illegible] fera des voyages réguliers [illegible] entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les [illegible] à [illegible] heures A. M. et Bayou Sarah [illegible] mêmes jours [illegible] Port Hudson, ayant été aménagé à toucher régulièrement à cet endroit.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HAWKINS & BONNEX,
21 oct—6 mois 11 rue de Chartres.

Paquebot hebdomadaire entre la Nlle. Orléans et Mobile.
Le steamer [illegible], capitaine H. Little, ayant été radoubé à neuf, reprendra ses voyages réguliers le 20 mai, partant de la Nouvelle-Orléans tous les samedis à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, Pass Christian, Mississippi City et Biloxi, et reviendra le dimanche, touchant aux ports ci-dessus et arrivera au Rail Road le lundi matin à 6 heures.
Il partira de la Nouvelle-Orléans pour la Mobile, tous les mardis à 6 heures P. M. touchant aux ports ci-dessus et arrivera à la Mobile les mercredis à 6 heures.
Il repartira de la Mobile pour la Nouvelle-Orléans, les vendredis à 6 heures A. M. touchant aux ports ci-dessus et arrivera à la Nouvelle-Orléans, le [illegible] à [illegible] heures du matin.
D'ici au 20 mai, l'Echo fera un voyage par semaine à la Mobile et partira d'ici le samedi soir 24 courant, [illegible] pour son premier voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GINN & DUNN,
19 avril 44, Nlle. Levée.

PAQUEBOT REGULIER—Pour la Baie St. Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi et Pascagoula.—Le bateau à vapeur SWAN, capitaine W. H. Limbert, partira tous les mardis et jeudis après l'arrivée des chars de onze heures du matin, et tous les samedis après l'arrivée des chars de 7 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PRIESTLEY & BEIN,
9 juil 11, Nlle. Levée.

POUR LOUISVILLE. — Le steamer CHIEFTAIN, capitaine R. S. Brockle, partira positivement mercredi 12 du courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Poydras, ou à
10 j HAWTHORN & WOODS, 52 Gravier.

BATEAUX DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.
POUR LA MOBILE.
Les bateaux à vapeur à basse pression CAROLINE, capitaine Sutton, et SOUTHERNER, capitaine Swiler, partiront du lac deux fois par semaine, après l'arrivée des chars de 11 heures A. M. Pour les jours de départ, voir les affiches.
Pour fret et passage s'adresser à A. G. SLOO,
28 d Bureau de la Malle des E. U. rue du Camp, 2.

POUR BAYOU TUNICA, Bayou Sara, Port Hudson et les ports intermédiaires—Le steamboat PERSIAN, capit. Hart, partira pour les ports ci-dessus, tous les mercredis à 10 heures du matin, et repartira de Bayou Sara tous les samedis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
STETSON & AVERY ou à
3 jan HAWTHORN & WOODS, rue Gravier.

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE—Le navire JOHN HOLLAND, capit. Henderson, est maintenant en chargement. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
6 jan S & J P WHITNEY, 73 Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire français fin voilier, ALEXANDRE TOUSSAIN, capitaine Le Rommois, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
4 j—6 24 Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le navire français fin voilier PAULINE, capit. Louis Bos, sera promptement expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de confortables aménagements, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co
5 j—15 24 Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le navire français l'ANDELLE, capitaine Guiguet, sera promptement expédié. Pour passage seulement, ayant des aménagements confortables, s'adresser au capitaine ou à
BLANCHARD, EIMER & Co.
30 déc—12 24, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.
Le navire A No. 1, ALEXANDRIA, capitaine Turner, en chargement maintenant pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton et passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
30 déc rue du Camp, 73.

POUR BORDEAUX—Le navire de 1re classe, VAILLANT, capitaine Giraud, ayant une partie de son chargement engagé, partira du 15 au 25 courant. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3 jan—20 F. JORDY, 118 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.
Le navire SIDNEY, capitaine Robert Cowen, partira immédiatement, la plus grande partie de son chargement étant engagée. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
7 janv 93, Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire LIVERPOOL, capitaine Geo. Agry, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles coton, ou 20 boucauts tabac, s'adresser à
7 janv L H GALE, 93, Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire DALMATIA, capitaine Howes, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
8 janv S & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL.
Le navire ROCKALL, capitaine Higgins, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
8 janv S & J P WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL.
Le navire DUNBARTON, capt. Endleton, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
4 jan 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.
LE navire de première classe SHARON, capt. Perington, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
23 déc 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier ADAMS, capitaine Moses Gray, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret de 500 balles de coton ou passage, s'adresser à
30 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire de 1re classe POTOMAC, capt. Berry, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
22 déc LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE.
Le navire TYRONE, capitaine Spear, est maintenant en chargement. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à
9 déc S & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL.
Le navire première classe OCTAVIUS, E. Coi bois capitaine, partira sous peu pour le port ci-dessus.
Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
23 déc S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
LE navire MATTAKEESETT, capitaine Taylor ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALLE,
17 déc 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier CLAIBORNE, capitaine Burgess, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LEVI H. GALE,
17 déc 93, Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire HAMPDEN, capitaine Spooner, a besoin de 150 balles de coton. Pour fret seulement, s'adresser à bord ou à L. H. GALE,
17 déc 93, Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe RAPPAHANNOCK, capitaine N. Drummond est maintenant en chargement. Pour fret de 500 balles coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la rue St. Joseph ou à
21 déc S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire GENERAL WASHINGTON, capitaine Smith, est maintenant en chargement vis-à-vis la presse de l'Union et sera expédié sous peu. Pour fret de 900 balles de coton ou passage s'adresser à
21 d LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR ST. THOMAS en touchant à St. Barthélemy et Ste. Catherine—Le brick fin voilier BUZANNE, sera expédié sous peu. Pour fret de la valeur de 400 barils, s'adresser à
22 déc J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

A VENDRE OU A FRETER

A vendre ou à affréter.—Le brick FAVORITE, du port de 176 tonneaux, est prêt à mettre à la mer, doublé en cuivre depuis 3 mois seulement. Pour les conditions s'adresser à
10 j THAYER & CUSHING, 67 Tchapitoulas.

POUR FRET OU CHARTE—La goélette PHILANTHROPIST, cap. Long, du port de 95 tonneaux. S'adresser au capitaine à bord ou à
6 jan MERLE, BEYLLE & Co. 6 Vieille Levée.

POUR FRET OU CHARTE—Trois bricks de première classe de 250, 260 et 280 tonneaux, prendront du fret pour la côte. S'adresser à
6 jan FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

FRET sur le port—Un bâtiment allant à la Havane pourra affréter son port en s'adressant à
28 dec PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

ON demande un navire de 1ère classe pour New York, s'adresser à
28 d FOSDICK & BRO. 66, Camp.

A FRETER.
TROIS bricks du port de 250, 260 et 280 tonneaux, ils prendront fret pour la côte. S'adresser à
29 d FOSDICK & BRO. 66 Camp.

A AFFRETER.
La goélette ADA, capitaine Wiley, est prête à prendre du fret pour tous les ports du Golfe ou pour les Antilles. J. ROBERT & Co.
7 janv 3, Magasins

A VENDRE.
Le brick hermaphrodite HOPE, doublé et chevillé en cuivre, du port de 450 tonneaux ou 900 barils, actuellement mouillé vis à vis les magasins du triangle. Si ce bâtiment n'est pas vendu d'ici à mercredi 29 du courant, il sera vendu à l'encan à midi par J. A. Beard & Co. à la Bourse St. Louis. Pour les conditions, s'adresser à ROGERS & HAWTHORN,
22 déc 98, rue Gravier.

A VENDRE.
Le brick PACIFIC de 166 tonneaux, en très bon état. Pour les conditions qui seront avantageuses s'adresser à FOSDICK & BROTHER,
66, rue du Camp.

ON demande un brick ou une barque pour Baltimore qui sera chargé en entier et expédié immédiatement. S'adresser à FOSDICK & BROTHER,
8 jan 66, rue Camp.

ASSURANCE SUR
LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Les avantages d'une institution d'Assurance sur la vie, et les grands bienfaits qui en résultent [illegible] les compagnies d'Europe et du Nord [illegible] la vie [illegible] à ses [illegible] [illegible].

L'échelle des primes adoptée par la Compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres en cas de mort dans l'année, une prime annuelle de cent piastres en cas de mort dans une période de cinq années [illegible].

La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Pour renseignements plus étendus on pourra s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 66, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction,
1 mars—6m CH. BRIGGS, secrétaire.

THE—194 caisses impérial et poudre à canon, à vendre par W C WHITRIDGE, 75 Magasins.

400 CAISSES blanc de baleine [illegible] [illegible] barils; 10 barils pourri-chandeliers; 60 barils plomb du Missouri; 30 [illegible], à vendre par
8 jan WALTON & COCKAYNE, 28 et 29 Nouvelle Levée.

OFFICIEL.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Première Session—Seizième Législature.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

MARDI, 4 janvier 1842.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

M. Canon au nom du comité réuni chargé d'adopter des mesures convenables pour la célébration de l'anniversaire du 8 janvier 1815, a rapporté un programme.

Sur motion, ordonné que le dit programme soit adopté et imprimé. Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

M. Dugué a soumis à la Chambre un mémoire du conseil de la ville de Lafayette, concernant les écoles publiques de la paroisse de Jefferson.

Sur motion, ordonné que le dit mémoire soit renvoyé à un comité spécial composé de trois membres.

L'Orateur a nommé MM. Dugué, Thibodeaux de Terrebonne et Lanaux membres du dit comité.

M. Canon a donné avis qu'il présenterait sous peu les bills suivans :

"Acte pour expliquer et amender la première section de l'acte supplémentaire aux divers actes pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 17 février 1821" et "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé "Acte pour incorporer la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 17 février 1835, et l'Acte pour amender les susdits actes, approuvé le 8 mars 1834."

M. Poydras au nom du comité d'enrôlement a rapporté comme dûment enrôlé, le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer l'Académie de West Baton Rouge."

L'Orateur a signé le dit bill, et le Greffier a été chargé d'y demander la signature du Président du Sénat.

Un message a été reçu du Sénat par M. Horatio Davis, son secrétaire, informant la Chambre du concours du Sénat au bill intitulé :

"Acte pour incorporer l'Institut de Highland, dans la paroisse d'Est Baton-Rouge."

Sur motion la Chambre s'est dispensée de l'ordre et a repris la considération du bill intitulé : "Acte pour l'organisation et la discipline de la milice de l'Etat de la Louisiane" la 57me section était sous considération, lorsque la Chambre s'est ajournée hier.

Les diverses sections ayant été adoptées pendant la discussion d'une section additionnelle présentée par M. Rattliff et d'un proviso par M. Morse.

Sur motion de M. Canon le tout a été déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre et à l'effet de procéder à l'ordre du jour.

Ordre du jour.

La Chambre a procédé à la seconde lecture du bill intitulé "acte pour amener les banques de cet Etat à reprendre leurs paiemens en espèces et pour pourvoir à la liquidation de celles des banques qui remettront leurs chartes ou qui y ont forfait."

M. Hunt a fait la motion que la considération du dit bill soit renvoyée à demain. Sur la question d'adoption de la dite motion, M. Canon a demandé l'appel nominal et il a paru que MM. Aubert, Bedford, Brusle, Carter, Conrad d'Orléans, Ducros, Deblanc, Hunt, Jorde, Lanaux, Poydras, Rogers, Swezé, Thomas, Thibodeaux de St. Jacques, Thibodeaux de Terrebonne, Taylor, Wells et Winchester avaient voté dans l'affirmative.—19 oui.

Et que MM. Baylies, Canon, Edwards, Friend, Farmer, Martin, Morse, Rattliff et Tanner avaient voté dans la négative—9 non.

En conséquence ladite motion a été adoptée.

M. Poydras au nom du comité d'enrôlement a rapporté comme dûment enrôlés les bills suivans :

"Acte pour expliquer les pouvoirs du conseil général de la ville de la Nouvelle-Orléans."

Et "Acte pour amender un acte pour incorporer l'Académie de Johnson établie à Donaldsonville et l'Académie de Greensburg dans la paroisse Ste. Hélène et pour d'autres objets, approuvé le 7 mars 1838 et l'acte supplémentaire au sus dit acte, approuvé le 14 mars 1839."

L'Orateur a signé les dits bills et le greffier a été chargé d'y demander la signature du Président du Sénat.

Sur motion la Chambre s'est ajournée à demain à 10 heures A. M.

MERCREDI, 5 janvier 1842.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

L'Orateur a soumis à la Chambre un rapport du collège de la Louisiane.

Sur motion ordonné que le dit rapport soit référé au comité sur l'éducation publique.

Sur motion la Chambre s'est dispensée de ses règles et M. Friend sans avoir donné avis préalable, a présenté un bill intitulé "acte pour autoriser la nomination d'un notaire public additionnel dans et pour la paroisse de Claiborne."

Le dit bill a été lu une 1ère fois.

Sur motion la Chambre s'est de nouveau dispensée de ses règles et a procédé aux 2de et 3me lecture du susdit bill qui a été adopté.

Sur motion ordonné que le dit bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Sur motion la Chambre a repris la considération du bill intitulé "Acte pour l'organisation et la discipline de la milice de l'Etat de la Louisiane."

M. Baylies a présenté le substitut suivant à une section additionnelle présentée par M. Ratliff.

Il est de plus décrété &c. Que l'inspecteur et adjudant général de l'Etat de la Louisiane, recevra à dater de la passation du présent acte un salaire annuel qui n'excèdera pas la somme de $1500 qui lui sera payée par quartier sur son propre mandat de tous fonds du trésor non autrement appropriés. Bien entendu cependant que dans le cas où il visiterait toutes les paroisses de l'Etat et en inspecterait toutes les forces, son salaire sera augmenté de mille piastres qui seront payées de la manière ci-dessus prescrite, et il est laissé à son option d'inspecter annuellement ou non toutes les forces de l'Etat, excepté néanmoins quand il en recevra l'ordre par le commandant en chef, et lorsqu'il omettra d'inspecter toutes les forces et de visiter toutes les paroisses de l'Etat son salaire annuel n'excédera pas la somme de $1500.

M. Cottman a fait la motion de déposer sur le bureau le dit substitut ainsi que la section additionnelle.

Sur la question d'adoption de la dite motion, l'appel nominal a été demandé et il a paru que :

MM. Aubert, Brusle, Cottman, Clark, Carter, Dugué, Ducros, De Blanc, Harbour, Hunt, Martin, Morse, Rogers, Thomas, Thibodeaux de St. Jacques, Voorhies et Wells avaient voté dans l'affirmative—17 oui.

Et que MM. Baylies, Breed, Creighton, Edwards, Friend, Farmer, Hardesty, Jorda, Lanaux, Ratliff, Sweazy, Taylor et Tanner avaient voté dans la négative—13 non.

En conséquence ladite motion a été adoptée.

Les diverses sections ayant été adoptées, sur motion, ordonné que ledit bill soit copié au net pour subir sa troisième lecture demain.

Par un message du gouverneur transmis par M. Forstall, son secrétaire privé, la Chambre a été informée que Son Excellence avait approuvé et signé le 4 du présent mois, le bill intitulé

"Acte supplémentaire aux divers actes pour l'administration de la ville de St. Francisville."

Un message est venu du Sénat par M. Horatio Davis son secrétaire, informant la Chambre que le Président du sénat avait signé les bills et la résolution qui suivent:

"Acte pour autoriser le juge de paroisse de la paroisse de Plaquemines à nommer un greffier.

"Acte pour amender l'acte pour incorporer l'Académie de Ouest Baton Rouge" et la résolution accordant une permission d'absence à Sylvain Salles, senior, juge de paix de la paroisse Ste. Marie.

M. Voorhies au nom du comité d'enrôlement a rapporté qu'il avait soumis ce jour, les bills et la résolution ci-dessus mentionnés, à l'approbation du gouverneur.

M. Hunt, au nom du comité judiciaire auquel avait été référée la pétition des encanteurs de la ville de la Nlle. Orléans, a rapporté un bill intitulé "Acte pour exempter les encanteurs dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle. Orléans de servir comme jurés."

Ledit bill a subi sa première lecture. Sur motion, la Chambre s'est dispensée de ses règles et ledit bill a été lu une seconde et troisième fois et a été adopté.

Sur motion, ordonné que ledit bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

La Chambre a procédé à la seconde lecture du bill intitulé "Acte pour empêcher d'une manière plus efficace l'introduction des personnes de couleur libres dans cet Etat."

M. Cottman y a présenté une section additionnelle en forme d'amendement.

Sur motion, ordonné que ledit bill ensemble avec l'amendement soient référés au comité judiciaire ainsi qu'un autre bill sur le même sujet, dont la Chambre s'est occupée.

Un message a été reçu du Sénat par M. Horatio Davis, son secrétaire, demandant le concours de la Chambre au bill intitulé "Acte pour autoriser l'achat d'un certain nombre d'exemplaires du Digeste de Greiner, Bullard et Curry."

Ledit bill a subi sa première lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Cottman après avoir obtenu la dispensation des règles a soumis à la Chambre une pétition des Carabiniers de l'Ascension.

Sur motion, ordonné que la dite pétition soit référée au comité des finances.

Sur motion, la Chambre s'est dispensée de ses règles et M. Morse au nom du comité judiciaire a rapporté un bill intitulé :

"Acte supplémentaire à l'acte intitulé : 'Acte supplémentaire à l'acte concernant l'introduction dans cet Etat, de certains esclaves venant d'aucun des Etats ou Territoires des Etats Unis d'Amérique, approuvé le 29 janvier 1817.'

Le dit bill a subi sa 1ère lecture.

Sur motion, la Chambre s'est dispensée de ses règles et a procédé aux seconde et 3me lectures du dit bill qui a été adopté.

Sur motion, ordonné que le dit bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Ordre du jour.

La Chambre a procédé à la considération du bill intitulé :

"Acte pour amener une reprise des paiemens en espèces les Banques de cet Etat, et pour pourvoir à la liquidation de celles des Banques qui remettront leurs chartres ou qui y ont forfait."

Pendant la discussion de la 1ère section divers amendemens ayant été présentés.

Sur motion la Chambre s'est ajournée à demain 10 heures A. M.

JOURNAL DU SENAT.

MARDI, le 4 janvier 1842.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présens : MM. Félix Garcia, président, Bossier, Dupré, Downs, Scott de B. R., Scott de Féliciana, Sparrow, Thibodeaux, Walker, et Waggaman.

Le secrétaire a informé la Chambre que le Sénat avait donné son concours au bill intitulé :

"Acte pour incorporer le village Highland, dans la paroisse Est Baton Rouge."

M. Sparrow a présenté une pétition relative au chemin conduisant de Vidalia à Harrisonburg et à un pont sur le bayou Crocodile.

Sur motion de M. Sparrow, ladite pétition a été référée à un comité réuni de deux membres du Sénat et membres de la Chambre.

Le président a nommé MM. Sparrow et Walker dudit comité.

M. Lacoste aussi a présenté une pétition des habitans de cette partie de la paroisse d'Orléans sur la rive droite du Mississipi.

Ladite pétition a été, sur motion référée à un comité composé de trois membres.

Le président a nommé MM. Lacoste, Hoa, et Waggaman membres dudit comité.

Conformément à l'avis qu'il en avait donné M. Armant a présenté un bill intitulé :

"Acte pour autoriser Augustus S. Philips, les héritiers et ayant cause à construire un pont de péage sur le bayou Lafourche, dans la paroisse Ascension et pour d'autres objets, ledit bill a subi sa première lecture.

Le président a nommé les comités de permanence comme suit :

Comité d'élections	MM. Hiriart, Lacoste, Porche.
Comité des réclamations	MM. Sparrow, Dupré, Thibodeaux.
Comité des aff. non termin.	MM. Walker, Armant, Thibodeaux.
Comité d'enrôlemens	MM. Armant, Déclouet, Scott de B. R.
Comité d'audition et de contrôle des comptes	MM Bossier, Walker, Déclouet.
Comité d'éducation publiq.	MM. Hoa, Downs, Scott de Féliciana.
Comit. des amélioral. int.	MM. Davidson, Sparrow, Scott de Féliciana.
Comité judiciaire	MM. Hoa, Downs, Waggaman.
Comité de finances	MM. Downs, Hoa, Walker.
Comité pour visiter le Pénitentiaire	MM Hiriart, Davidson.
Comité de la milice	MM Bossier, Scott de Féliciana, Lacoste.

M. Lacoste a fait la motion d'augmenter le nombre du comité pour visiter le pénitentiaire, à trois membres.

Cette motion a été rejetée.

Les résolutions suivantes ont subi leur 1ère lecture.

"Résolution relative au règlement final des réclamations particulières de terres dans cet Etat, et

"Résolution relative à la 16ème section des terres des écoles publiques."

M Cuvillier greffier de la Chambre a soumis au concours du Sénat "l'Acte pour amender l'article 392 du code de procédures, et

"Acte pour légaliser les actes du juri de police de la paroisse de l'Union.

Il a aussi soumis à la signature du président du Sénat la résolution et les bills suivants enrôlés.

"Acte pour autoriser le juge de la paroisse Plaquemines à nommer un greffier.

"Acte pour amender l'acte pour incorporer l'académie de Ouest Bâton-Rouge.

"Résolution accordant un congé à Sylvain Salles Senior juge de paix de la paroisse Ste. Marie.

Ordre spécial du jour.

Le bill intitulé "Acte pour autoriser l'achat d'un certain nombre d'exemplaires du digeste de Greiner, et de Bullard et Curry, a subi sa 2de lecture et a été amendé.

Sur motion et après dispense des règlemens, il a subi sa 3ème lecture et a passé ainsi amendé.

M. Déclouet du comité d'enrôlement a rapporté comme dûment enrôlés la résolution et les bills suivants, lesquels ont été signés par le président.

"Acte pour autoriser le juge de la paroisse Plaquemines à nommer un greffier.

"Acte pour amender l'acte incorporant l'académie de Ouest Bâton Rouge.

"Résolution accordant un congé à Sylvain Salles Senior juge de paix de la paroisse Ste. Marie.

Sur motion le Sénat s'est ajourné à demain 11 heures A. M.

MERCREDI, le 5 janvier 1842.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présens :—MM. Félix Garcia, président, Armant, Bossier, Déclouet, Dupré, Downs, Davidson, Hoa, Hiriart, Lacoste, Scott de B. Rouge, Scott de Féliciana, Sparrow, Thibodeaux, Walker et Waggaman.

Le secrétaire a informé la Chambre que le président du Sénat avait signé les bills et la résolution enrôlés suivans :

"Acte pour autoriser le juge de la paroisse de Plaquemines à nommer un greffier.

"Acte pour amender l'acte incorporant l'Académie de Ouest Baton Rouge et

"Résolution accordant un congé à Sylvain Salles Senior, juge de paix de la paroisse Ste. Marie.

Il a, de plus, soumis au concours de la Chambre, le bill intitulé "acte pour autoriser l'achat d'un certain nombre d'exemplaires du digeste de Greiner et du digeste de Bullard & Curry.

M. Hiriart a présenté une pétition des habitans de la paroisse d'Iberville à l'effet de faire nommer un notaire et un encanteur public additionnel pour ladite paroisse.

Ladite pétition a été lue et sur motion de M. Hiriart, elle a été référée à un comité spécial composé de deux membres.

Le président a nommé MM. Hiriart et Davidson dudit comité.

M. Hiriart a aussi présenté une remontrance du grand juri de la paroisse d'Iberville, relativement aux cabaretiers de ladite paroisse; laquelle a été lue, et sur motion elle a été référée à un comité spécial.

Le président a nommé MM. Hiriart & Dupré du dit comité.

M. Cuvillier greffier de la Chambre a soumis au concours du Sénat l'adoption du rapport du comité réuni nommé à l'effet de faire les préparatifs pour la célébration du 8 janvier.

Il a aussi soumis à la signature du président du Sénat les bills enrôlés suivans de la Chambre.

"Acte expliquant les pouvoirs du conseil général de la ville de la Nouvelle-Orléans et

"Acte pour amender l'acte pour incorporer le pensionnat Johnson des jeunes demoiselles à Donaldsonville et la maison d'éducation Greensburg dans la paroisse de Ste. Hélène et pour d'autres objets, approuvé le 7 mars 1838, et l'acte supplémentaire à cet acte approuvé le 14 mars 1839.

M. Sparrow a présenté une résolution nommant un comité spécial et réuni, composé de deux membres du Sénat et de membres de la Chambre, à l'effet d'examiner la situation des divers asyles des orphelins et des autres institutions charitables qui ont reçu les secours de l'Etat.

Ladite résolution a subi sa 1ère. lecture et

Sur motion et après dispense des règlemens, elle a subi sa 2de. et 3me. lecture, et a été adoptée.

Le président a nommé MM. Sparrow et Hoa du dit comité de la part du Sénat.

Ordre spécial du jour.

Le bill intitulé "acte pour faire revivre les chartes des diverses banques établies dans la ville de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets a été pris en considération à sa 2de. lecture. Durant la discussion dudit bill, le Sénat, sur motion, s'est ajourné à demain 11 heure A. M.

JEUDI, le 6 janvier 1842.

Le Sénat s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Membres présens :—MM. Félix Garcia, président; Armant, Bossier, Dupré, Downs, Déclouet, Hoa, Hiriart, Lacoste, Scott de Baton Rouge, Scott de Féliciana, Sparrow, Thibodeaux et Walker.

Le Secrétaire a soumis au concours de la Chambre la 'Résolution nommant un comité réuni à l'effet d'examiner la situation des divers asyles des Orphelins et autres institutions charitables.

M. Davidson a présenté la résolution suivante, laquelle a été adoptée.

'Résolu que le Trésorier de l'Etat de la Louisiane soit immédiatement requis d'informer le Sénat quel est le montant des Bons émis par l'Etat en faveur de la Banque des Citoyens, qui ne sont pas encore vendus.

Sur motion de M. Scott de Féliciana, le Sénat a pris en considération les résolutions relatives au règlement de certaines réclamations des terres de cet Etat.

Sur motion de M. Sparrow, la dite résolution durant la seconde lecture, a été déposée sur le bureau sujette à l'appel du Sénat.

Sur motion de M. Bossier, le Sénat a pris en considération le rapport du comité réuni nommé à l'effet de faire les préparatifs nécessaires pour célébrer le 8 Janvier.

Après lecture du dit rapport le Sénat a donné son concours au programme de la procession adopté par la Chambre.

Sur motion de M. Bossier, le Secrétaire a été chargé d'informer la Chambre du concours du Sénat au dit programme.

M. Forstall, Secrétaire intime du gouverneur a délivré un message écrit de la part de Son Excellence.

M. Cuvillier, greffier de la Chambre a informé le Sénat que la Chambre avait donné son concours à la résolution du Sénat nommant un comité pour examiner la situation des divers asiles des orphelins et des autres institutions charitables, et que l'orateur avait nommé MM. Ratliffe, Rodgers et Creighton du dit comité de la part de la Chambre.

Il a de plus, soumis au concours du Sénat les bills suivans :

'Acte supplémentaire à l'acte intitulé 'Acte supplémentaire à l'acte relatif à l'introduction dans cet Etat de certains esclaves d'autres Etats ou territoires des Etats Unis d'Amérique, approuvé le 29 janvier 1817.

'Acte autorisant la nomination d'un notaire public additionnel pour la paroisse de Claiborne,' et

'Acte pour exempter les encanteurs nommés pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à servir comme jurés.

M. Cuvillier a de plus soumis à la signature du président du Sénat le bill enrôlé suivant :

"Acte pour déterminer les limites entre les paroisses Plaquemines et St. Bernard.'

M. Forstall secrétaire intime du Gouverneur a informé le Sénat que le Gouverneur avait approuvé et signé les bills et la résolution suivants :

"Acte pour abroger la loi des chemins et levées passée en 1837 pour ce qui concerne la paroisse Est-Bâton-Rouge,'

"Résolution requérant le bureau des travaux publics d'employer sur le Bayou Têche, un bateau et un certain nombre de bras'

"Acte pour changer le district d'élection établi à la maison de Thomas Arthur à celle de Montgomery dans la paroisse des Natchitoches et pour d'autres objets,'

"Acte pour créer un district additionnel d'élection dans la paroisse Est Bâton Rouge et pour changer un district d'élection dans la paroisse Natchitoches.'

Ordre du jour.

Le Sénat a repris la discussion du bill intitulé : "Acte pour faire revivre les chartes des diverses Banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets.'

Durant la discussion, le Sénat s'est ajourné à demain 11 heures A. M.

CHANGE sur Baltimore. Une traite de navire à 60 jours, du montant de $400 et une de $600, à vendre. S'adresser à FOSDICK & BROS.,
5 jan 66, Camp.

VENTES DE SHERIF.

Elizabeth Wood, veuve de feu Henry Clément versus Samuel Wright Oakey.

COUR DE DISTRICT—No. 20,521—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du 1er. district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, vendredi quatorze janvier 1842, à midi, les propriétés ci-après décrites savoir :

1o. Une portion ou morceau de terre situé dans cette ville de la Nouvelle Orléans, rue de la Douane, entre les rues Chartres et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue de la Douane sur cent pieds de profondeur, mesure française, et borné d'un côté par la propriété appartenant ou ci-devant appartenant à James Hopkins, et de l'autre côté par celle qui appartient audit S. W. Oakey. Ladite portion de terre se composant : d'une pièce de terre mesurant trente pieds de face à la rue de la Douane, sur soixante pieds de profondeur, achetée d'Alphonse Carisu par ledit Oakey, par un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, le 13 juin 1831; et d'une autre pièce de terre derrière la pièce sus-décrite, mesurant trente pieds (trente pieds) sur quarante, [illegible] de la rue Chartres : laquelle pièce de terre a été achetée par ledit Oakey de William A. Gasquet, agent de Henry Earish, de New-York, suivant acte passé en l'étude de Felix de Armas, notaire public de cette ville, le cinq avril 1836, ensemble avec toutes les bâtisses qui sont sus-établies.

2o. Neuf îlets de terre situés au faubourg Annonciation, au-dessus de cette ville et désignés par les Nos. de 14 à 22 inclusivement sur un plan de la ville de la Nlle. Orléans, dressé et publié par Charles F. Zimpel, au mois de mars 1834.

L'îlet No. 14 est compris entre les rues Euterpe, Benton, Liberté et Terpsichore.

L'îlet No. 15 est compris entre les rues Terpsichore, Liberté, Melpomène et Benton.

L'îlet No. 16 est compris entre les rues Benton, Melpomène, Liberté et le chemin de la corderie de Sails.

L'îlet No. 17 est compris entre les rues Liberté, Howard, Melpomène, et Thalie.

L'îlet No. 18 est compris entre les rues Howard, Liberté, Melpomène et Terpsichore.

L'îlet No. 19 est compris entre les rues Howard, Liberté, Félicité et Terpsichore.

L'îlet No. 20 est compris entre les rues Jacob, Howard et Terpsichore et la continuation de la rue Félicité.

L'îlet No. 21 est compris entre les rues Jacob, Howard, Terpsichore et Melpomène.

Et l'îlet No. 22 est compris entre les rues Melpomène, Howard, Jacob et Thalie.

Lesquels îlets ci-dessus mentionnés, appartiennent audit Samuel W. Oakey, par l'achat qu'il a fait d'une plus grande portion de terre de Jacques François Enoul Livaudais et Joseph Zenon Trudeau, conformément aux deux actes différens passés pardevant Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, le 18 octobre 1831.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

J. L. THIELEN,
13 dec Shériff de la Cour de District.

[…]

PAR LE MARSHALL.

A. E. Woolfinger vs. un lot de meubles dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu d'un ordre de saisie provisoire à moi adressé par l'honorable Th. N. Morgan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [illegible] et que les personnes [illegible] sont par les présentes citées à paraître et comparaître dans les quinze jours de la publication de cet avis, pardevant la dite honorable Cour pour répondre à la demande du demandeur.
28 dec—3 ou 10j CHS. CLAIBORNE, marshal.

J. A. Bartlette contre John Donaldson.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Th. N. Morgan, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 12 de janvier 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres :

Tous les droits, titres, intérêts et réclamations que le défendeur a ou peut avoir à deux affaires maintenant pendantes pardevant la Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, intitulées ainsi : John Donaldson contre John Walker et l'autre John Donaldson contre John Cowrey et Peter Daly, saisis pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : comptant. CHS. CLAIBORNE,
29 dec Marshall.

PAR LE REGISTER.

Succession de V. A. Michot.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Lemothe, exécuteur testamentaire datif de la succession de V. A. Michot, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
6 janv W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de J. M. Pijeaux épouse décédée de Antoine Jauren. [illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Jauren, c. l., administrateur de la succession de J. M. Jauren son épouse décédée, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la cour.
6 jan W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Fanchon L. c. l.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Baptiste Le Roux h. c. l. exécuteur testamentaire de Hélène Fanchon f. c. l., ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
8 jan W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangemens d'été pour les jours de la semaine, à partir du 1er. mars prochain.

[…]

Arrangement d'hiver à partir du second lundi d'octobre.

[…]

Quand les théâtres ou sociétés seront ouverts, un char partira de la Nouvelle-Orléans à 12 heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des arrangements pris pour les jours de la semaine à une heure P. M., un char commencera à partir chaque heure de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans, de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE

commenceront à partir du haut de la rue Jackson :—Dans l'été à 6 h. A. M. et dans l'hiver à 6 h. 1/2 a. m. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne; dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 9 heures du soir de Lafayette, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 9 heures, n'en partira qu'à 9 1/2. Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.

JOHN HAMPSON,
18 oct Ingénieur en chef N. O. et C. R. R.

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

Commençant vendredi 10 juillet 1841.

UN train de chars partira du dépôt pour "Ducros's Landing," à l'entrée de la "Terre aux Boeufs" à une distance de 12 milles sur le bord du fleuve, aux heures ci-après indiquées :

JOURS OUVRABLES

Départs.	Retours.
6 1/2 heures A. M.	8 heures A. M.
4 " P. M.	6 " P. M.

DIMANCHES

6 1/2 heures A. M.	8 heures A. M.
11 A. M.	1 P. M.
4 P. M.	6 P. M.

Par ordre de la Direction,
6 sept J. WEATHERBURN SMITH.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.

Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE, de Paris.

A Horteville près la Nouvelle-Orléans, très incessamment transportée à Greenville, au Steping Place du Rail Road de Carrollton.

CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence a, par les progrès rapides des nombreuses élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée du concours de Mr Delaruelle ne cessera, avec de meilleurs maîtres, s'efforcer toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.

Les différentes branches de l'éducation consistant dans les études suivantes :

Langue anglaise, Langue française,
Diction " Dictée "
Analyse " Analyse, "
Composition " Composition "

Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, éléments de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.

Mr. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et installer définitivement dans un nouveau local, près à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfans catholiques à leur première communion. 11 dec—1an

HABILLEMENTS FRANÇAIS.

BATAILLE & DIGBY, rue de Chartres No. 86, de retour de leur voyage de France; prient leurs amis et le public de leur accorder la même confiance que par le passé. Leur assortiment qu'on peut plus nouveau, sera vendu à très bas prix au comptant et au ci-dessous :

Paletots, pardessus, et redingottes de drap uni, gilets et carrik, pantalons, nouveautés et casimir noir, manteaux, gilets de cachemire, casimir, satin broché et en velours, cravates, bretelles, gants, foulards, cols, gilets de flanelle, caleçons, chemises de toile et coton, et de soie, souliers de bal, bottes fines à waterproof etc., etc., et un joli choix de vêtements pour jeunes gens et pour enfants.

Ayant l'habitude d'écouler leurs anciennes marchandises avant leur départ pour l'Europe, les articles qu'ils offrent sont en ne peut plus frais et viennent d'arriver par le navire Taglioni. En visitant on pourra voir que leurs confections sont des plus soignés et des plus fashionables. 1 n

MARBRE.

LE soussigné de retour en ville remercie sincèrement le public pour le patronage qui lui a été accordé l'année dernière: il sollicite l'attention particulière des entrepreneurs et des architectes. Il est maintenant prêt à recevoir toute espèce d'ordre concernant les ouvrages de marbre, tels que cheminées, grates, tombeaux, monuments funéraires de toutes descriptions, statues et autres ornements en marbre. Le soussigné étant en relations directes avec les principales maisons de New-York et d'Italie, peut assurer qu'aucun autre entrepreneur les ouvrages en marbre ci-dessus décrits, à des prix modérés.

Les ordres seront reçus à la résidence du soussigné, rue Royale, No. 201, entre St. Pierre et Orléans.
8 nov J. FILLIPINI.

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

Rue de Chartres, No. 87.
Nouvelle-Orléans.

LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orléans, offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes:

TAPIS—Royal Wilton, TAPIS—Bruxelles,
do de Damas,
do Impérial trois double, teints en Cramoisi,
do Double superfins, do do
do Superfins, do do
do Extra-fins, do do
do Communs, do do
do de Bruxelles et de Vénise, teints en cramoisi, de toutes largeurs.
do Supérieure qualité en laine touffue.
do Châles de Bruxelles et de Wilton, de toute dimension.
do pour couvrir les tables et les pianos.

Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.

Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualités de choix de 1 à 8 aunes de largeur.

Nattes de Canton, bigarrées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc.

Les marchandises ci-dessus sont entièrement nouvelles, ayant été choisies sur des patrons de nouveau goût et d'après ordres. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait été offert jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ayant entré en correspondance avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, son assortiment sera toujours complet, par les arrivages successifs qui auront lieu, de tous les dessins les plus nouveaux, dont la majeure partie sera à lui, et ne se trouvera que dans ses magasins.

Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de fantaisie seront exécutés immédiatement, sur modèles et au plus bas prix. On pourra choisir et examiner les patrons dans les magasins, où il y a un très large assortiment.

Le soussigné croit devoir appeler l'attention des personnes qui montent des hôtels, etc; on trouvera un assortiment de tapis et de toiles cirées, à un prix si modéré, qu'il ne redoute en aucune espèce la concurrence; et ce motif l'engage à inviter les personnes qui ont des achats à faire, à venir examiner les prix avant de s'adresser ailleurs.
4 d H. SCHOONMAKER.

HABILLEMENTS D'AUTOMNE ET D'HYVER.

J. P. FREEMAN & Co., encoignure des rues du Canal et des Magasins, viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York, un assortiment général d'habillements convenables pour l'hiver et l'automne; ils continuent à recevoir des consignations par les paquebots réguliers pendant toute la saison.

Leur assortiment étant très grand il leur sera facile de satisfaire leurs habitués à court délai par des ventes en gros et en détail, à des conditions avantageuses.
6 octobre

CHANGE intérieur du pays, blancs gravés pour traites étrangères et du pays, imprimés sur papier à billet de banque, et sur des feuilles de papier à lettres, à vendre par RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON,
14 nov encoig. Royale et Canal.

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.

CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont connus jusqu'aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 3 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Amérique. Constamment en magasin et à vendre au No. 5, Nelle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEIGH.

HUILE, et Blanc de Baleine—800 gallons huile blanchie et gardée pressée d'hiver, 10,000 do d'automne et d'été; 200 do de baleine; 700 caisses blanc de baleine de New Bedford, en magasin et à vendre par
7 jan W C WHITRIDGE, 76 Magasins.

CAFÉ DE RIO en débarquement du brick Charlotte à vendre par WILLIAM FREIN, 56 Douane.
6 jan

VIN de Catalogne—40 barriques, à vendre par
5 jan R. GRONING & Co.

Mme TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et reçue au nouveau par le jury médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle demeure toujours rue de Rampart, encoignure Condé et St. Philippe; elle traite aussi les affections de la matrice, ulcère et vaginite, le tout par un traitement méthodique. Elle sera vivement flattée de la confiance dont les dames voudront bien l'honorer.
22 déc—1 an.

AVIS LEGAUX

Rose Eliza Boron, épouse de John Stewart Richards, contre son mari—No. 18,820.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire—Je certifie par le présent que le vingt-unième jour de décembre mil huit cent quarante et un, jugement a été entré dans cette Cour dans l'affaire de Rose Eliza Boron, épouse de John Stewart Richards, contre son mari, dans les termes et chiffres suivans, savoir :

Cette affaire ayant été soumise à la Cour, du consentement de l'avocat, enregistré et ladite Cour prenant en considération les preuves et l'acte de la Législature de 1827, intitulé : "Acte relatif au divorce", il est adjugé et décrété, que jugement de divorce soit prononcé entre la demanderesse Rose Eliza Baron, épouse de J. S. Richards, et ledit J. S. Richards, son mari, et que les liens de mariage qui les unissaient sont à jamais rompus, et que le défendeur paie les frais du procès.

Jugement rendu le 21 décembre 1841.
Signé le 27 décembre 1841.
(Signé) A. M. BUCHANAN, Juge.
(Contresigné) Jno. L. Lewis, Greffier.

En foi de quoi j'ai signé de ma main et ai apposé le sceau de la dite Cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 29ème jour de décembre de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante et un, et la soixante sixième de l'indépendance des Etats-Unis. 29 d—4, 1pe

LE soussigné vient de recevoir par le navire GOVERNOR DAVIS du Havre :

Les ouvrages suivants, qu'il offre à vendre au plus bas prix.

Michelet œuvres complètes 5 vol gd. in8o.,
Say, Economie politique 1 do.
Villemain, Cours de littérature 1 do,
Thiers, Œuvres complètes, nouvelle édition,
Soubeiran, pharmacie 1 vol. in 8o.
Raspail, Chimie organique,
Laisné Aide-mémoire de l'officier du génie 1 vol,
Paul Louis Courrier, œuvres complètes 1 do,
Lamartine, 1 do,
F. Bugearts, il maestro del campo. 1 do illustrée,
Biographie universelle, 6 vol. édit. de Furne,
Balzac, Peau de chagrin illustrée 1 gd. in 8o.
Duchatelet, prostitution dans Paris, 1 do.
Lesage Gilblas, illustré, 1 do
Lavater, physionomie, 10 do
Dictionnaire de la conversation, 22 do
Roux, Révolution française, 40 do
Chateaubriand Œuvres 5 do
Langlois, Dictionnaire géographique, 4 do

En vente : le Dictionnaire du commerce, nouvelle édition avec planches, cartes &c., le tableau représentant les pavillons des différentes nations, 2 gros vol. in 8o.

Romans nouveaux.

Santine, Un roman en voyage,
Souvestre, Mari de Mme Solange,
Jacob, Comtesse de Choiseul,
Masset, l'Esprit malfaisant,
Ricard, Tapageur,
David, le serment,
Arnaud, Clémence,
Bernard, Cinquantaine, &c. &c. &c.
Fournitures de bureaux,
Registres français et américains,
Plumes de Perry's Cutler, &c.
Crayons pour dessin et lignes,
Papier pour dessin et peintures,
à lettre et à écolier,
pour notaire, blanc et bleu, rayé ou non rayé.
Grand assortiment de papier pour les lithographes, collé et sans colle,
Cartes blanches pour modes,
de toutes couleurs, pour billets de concert, de théâtre et pour adresses.

En vente :

Les poésies de M. Jean Simon Chaudron, 1 vol. in 8o, prix $1.
Livres élémentaires pour collèges et écoles,
Collection de classiques français,
Beau choix de boites et instruments de mathématiques,
Boîtes de couleurs de $1 à $30,
Assortiment complet de livres de médecine, &c.
V. HEBERT.
7 j—6 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St Louis.

AVIS.
ALPHABET POUR LES SOURDS ET MUETS.

LE manuel pour l'usage des sourds et muets est pour l'amusement de ceux qui désirent parler avec la main et entendre avec les deux. Aussi l'alphabet de deux mains, les signes pour les chiffres, les cinq voyelles, les nombres pour les lettres capitales et les petites lettres pour l'instruction de sourds et muets. Par le moyen de cet alphabet on peut en très peu de temps enseigner une langue aux enfans qui ne savent que le parler. Prix 25 cents par copie à vendre par
P. D. J. ROGER, sourd et muet.

En vente chez M. V. Hebert. 149 rue de Chartres, Gaston Brusle, encoignure Chartres et Conti; D. Felt & co. 24, rue de Chartres; Belmore, 133 rue Royale; Moret, 148 rue Royale; T. F. Lelièvre, encoignure Royale et Ste Anne; E. Johns & co. encoignure St-Charles et Commune; Norman, Steel & co. 14 rue du Camp. 6 janv.—3

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par
6 jan C C SACKETT & co, 3, Poydras

RIZ de la Caroline, à vendre par
4 j GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

TOILES et Cordes d'Emballage de l'Inde et du Kentucky à vendre par GEO. GREEN & BROTH.
4 ja 82 rue Gravier.

CABLES de Manille 5 1/2 et 6, à vendre par
4 j GEO GREEN & BROTH 82, Gravier.

RAISINS secs M R à vendre par
4 j GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

AMIDON—30 caisses, à vendre par
4 ja STETSON & AVERY

JAMBONS—10 barriques, à vendre par
4 j STETSON & AVERY.

WHISKEY—100 barils commun en magasin et à vendre par STETSON & AVERY. 4 ja

SAINDOUX—600 barillets en débarquement du steam boat Tribune, à vendre par
4 janv STETSON & AVERY

CAFÉ de la Havane—50 sacs en débarquement du steamship Natchez, à vendre par A. DURAND,
4 jan 13, rue Bienville.

EAU de vie et Genièvre, à vendre par
4 jan RICE & HATHAWAY 71, Magasins.

SUCRE de la Havane blanc et brut en débarquement du Natchez, à vendre par
4 jan RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

CAFÉ de la Havane, à vendre par
4 jan RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

SUCRE en pain, sucre et mélasse constamment en mains à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 jan 71, rue des Magasins.

HUILE de Baleine de première qualité, à vendre par
4 jan RICE & HATHAWAY, 71, Magasins.

BLANC de Baleine—300 caisses Nantucket et Nantucket, à vendre par THAYER & CUSHING,
4 jan 67, Tchoupitoulas.

CHANDELLES—300 caisses en magasin à vendre par THAYER & CUSHING,
4 jan 67, Tchoupitoulas

CLOUS—600 barils de fer de 4 à 6 do. 8, 10, 12 et 20 à vendre par THAYER & CUSHING,
4 jan 67 Tchoupitoulas.

MORUE en tambours et caisses, à vendre par
4 jan THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

CAFÉ de Rio—50 sacs en débarquement, à vendre par
4 jan J W STANTON & co, 36, Poydras.

BEURRE et Fromage de Goshen en débarquement du John Minturn, à vendre par
J W STANTON & co, 36, Poydras.

LANGUES fumées de bœuf—6 barils en débarquement du navire John Minturn, à vendre par
4 jan J W STANTON & co, 36, Poydras.

FARINE de Sarrazin en débarquement du navire John Minturn, à vendre par
4 jan J W STANTON & co, 36, Poydras.

JAMBONS de Westphalie, en débarquement de la barque Favorite, à vendre par
2 déc SCHMIDT & Co. 26, Bienville.

TOILE d'emballage et Cordes du Kentucky, à vendre par GEO. GREEN & BROTH,
8 jan 82, rue Gravier.

RIZ de la Caroline, à vendre par
6 jan GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier.

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
4 jan 3, rue des Magasins.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. N. RICULFI & Co. ont transporté leur bureau à la rue Royale No 56, entre Bienville et Douane. 30 n

EAU-DE-VIE ESPAGNOLE—125 barils à vendre par
17 déc PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse

MOUSSE—Quelques balles de mousse, en magasin et à vendre par
30 déc FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

BŒUF nouveau et prime—En demi barils, à vendre par
6 jan M A ROBITAILLE, 77 Commerce.

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et les autres substances séchées. On peut faire [illegible] moulin qu'avec tout autre mise en usage en ce pays ou en Europe.

Les meules du moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force, à la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des mouvements produits par des chevaux ou bœufs, et conséquemment ils conviennent à des habitants pâtés de familles, maisons publiques, émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Aussi: des moulins de la force d'un cheval, capable de tamiser 15 à 18 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent.

ALEX GOW, 29 Bienville.
On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 J

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire l'Union, arrivant de Bordeaux :

20 barriques Vin rouge St. Estèphe;
25 do do St. Seveur;
8 do do Haut Brion 1837;
16 barils Vin blanc Sauterne 1837;
220 caisses Vin rouge Pauillac.
BOUTIN, GALLY & Co,
6 jan 79, rue Toulouse.

CLOUS—2,300 barillets fer de Suède garanti de qualité supérieure et dimensions assorties, en magasin et en débarquement à vendre par
9 jan W C WHITRIDGE, 76 Magasins.

SAINDOUX—500 barillets première qualité, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
7 jan 134, Magasins.

CORDE de Manille—1000 rouleaux de différentes dimensions, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
7 jan 134, Magasins.

CHALES—Une caisse châles thibet, en couleurs assorties et richement brodés en soie avec frange crepée, récemment reçus de France, à vendre par
B. & A. SOULIE,
26 nov 55, rue Bienville, au 1er.

COUVERTURES de Laine et Serrures Françaises.—15 caisses de 12 douz. chaque, serrures de 4 à 8 pouces—4 balles couvertures de laine de 3 points, en débarquement du navire Vaillant et à vendre par
10 déc—15 F. JORDY, 118, rue Royale.

A LOUER—Plusieurs bureaux à la Bourse des Marchands. S'adresser à W. T. BAYNAL,
5 nov—6m secrétaire

400 BARILLETS clous, 50 barriques vin de Bordeaux, 10 barils vin blanc, 40 do vinaigre, 60,000 bouchons à porter, 30,000 do à vin, 50 sacs café Rio et de la Havane, 40,000 cigares de la Havane, 20 caisses vin vieux de Madère, en magasin et à vendre par
13 d-c A. DURAND, 13, Bienville.

CARGAISON de Malaga et de Barcelone—Les soussignés offrent à vendre en débarquement de la goëlette Juanita 138 barriques vin rouge; 50 barils eau de vie, 26 sacs amandes, 225 jarres châtaignes, 4 balles bouchons, 12 sacs noix, 299 caisses raisins secs, 199 demi do, 400 quarts do, 70 jarres raisins verts, 10 caisses citrons; 4 de oranges, 550 jarres huile, 6 sacs haricots blancs, 15 barils vin de Malaga, 24 do olives, 14 do thon, 1 boite anchois, 5000 sangsues, 12 liv. safran, 47 barils amandes.
6 janv J. N RICULFI & Co., 56, Royale

EAU-DE-VIE et VINS—Vieille Eau-de-vie 1ère et 2de preuve, de de preuve des meilleures marques—et demi pipes, quarts de pipes et barils—Vin de Madère très vieux en barriques Olivera en demi pipes, quarts de pipes et caisses—Vin de Champagne de Lamoreux en paniers et demi-bouteilles, caisses, paniers—Vins rouges en caisses Chateau-Margaux, Leville, St. Julien, St. Estèphe, Médoc et autres, une partie en demi-bouteilles—Vin blanc Haut Sauternes en caisses—Vin rouge Talence en barriques, à vendre par J. ALBERT,
6 jan 23, rue Saint-Louis.

VINS & LIQUEURS—10 pipes genièvre de Hollande: 6 1/2 pipes et 6 barils eau de vie de Cognac et 5 barils de Champagne; 30 barriques Bordeaux, Montferrand; 20 do St. Vincent; 60 caisses do. Lafitte, 30 do Port Roxes, 20 do. Madère; 40 do. Port Mahon; 6 barils whiskey Monongahela; 20 bls. Eau de vie de pêches; 3 do. Sherry. A vendre à bas prix pour clore une facture, par
6 jan J. B. VALLS, 33, Gravier.

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes en débarquement du brick Lagrange, arrivant de Marseille :
150 barriques vin rouge de Bandol, qualité supérieure.
40 caisses vin rouge et blanc de divers crus.
BOUTIN, GALLY & Co,
8 jan 79, rue Toulouse.

REÇU par le navire Alexandre Toussaint, du Havre :
20 meules fromage de Gruyère.
10 doux. do de Hollande.
30 caisses absynthe Y et I.
30 paniers Champagne.
60 pâtés truffés (foie de canard.)
B. POUVERIN,
29 d—20 Encoignure Royale et du Maine.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1841.

LES actionnaires de cette institution sont notifiés que l'élection de six directeurs à nommer par eux, aura lieu lundi, 24 janvier prochain, à la maison de banque, de dix heures du matin, à deux heures de l'après-midi.
30 d G MILTENBERGER Caissier.

COMPAGNIE DU RAIL-ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

UNE élection de sept directeurs de cette compagnie pour l'année 1842, aura lieu lundi, 24 janvier prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., au bureau de la compagnie, rue des Bons Enfans, entre les rues Mandeville et Marigny.

Nouvelle Orléans, le 21 Décembre 1841
Par ordre de la Direction,
30 déc J. W. SMITH, sec.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans le 4 Janvier 1842.

UNE élection par les actionnaires pour six directeurs pour l'année courante aura lieu à la Banque lundi 7 février prochain, de 10 heures et demie A. M. à 3 heures P. M. Par ordre de la direction,
4 jan J. B. PERRAULT, caissier.

A LOUER.

Le magasin situé à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, se composant de deux chambres dont 25 pieds sur 25, sept chambres à coucher. Cuisine, chambres de domestiques etc., avec tuyaux de gaz et d'eau.

AUSSI—Le magasin à trois étages sur rue du Camp. Le premier étage à 88 pieds sur 25, et le second et troisième étage de 50 pieds sur 25.

Ces bâtisses sont maintenant en réparations et seront habitables le 1er septembre prochain.

Le magasin de l'encoignure est convenable pour un magasin de marchandises sèches ou tout autre genre de commerce nécessitant de grandes chambres. S'adresser à
17 août LA BANQUE DU GAZ.

MAISON A LOUER—Une résidence très agréable, située rue du Canal, entre Tremé et Marais, dans la seconde Municipalité, ayant une galerie sur le devant, une grande cour, écurie et remise. S'adresser à B & A SOULIE, 55, Bienville au 1er. 2 d

A LOUER—Un magasin en briques à 4 étages situé rue Tchoupitoulas, No 75 donnant sur la rue Foucher. Un autre à 3 étages, rue de la Nouvelle Levée, No 36 donnant sur la rue du Commerce. Un autre magasin rue Gravier, No. 30. S'adresser à
1er déc PETERS & MILLARD, 34 V Levée.

MAISON A LOUER.

La maison rue Royale No. 147, entre les rues St. Louis et Toulouse, maintenant occupée par Monsieur Fouget fils.
S'adresser à Antoine Bel, rue Bourbon No. 248.
10 jan—3

MAISONS A LOUER.

UNE maison en bois, à étage, située rue Philippa, entre les rues de la Commune et Gravier, de cinq pièces, avec galerie tournante, cabinets &c. &c.—Le maison est entre cour et jardin et est abondamment pourvu d'eau de puits.

Une maison basse en bois, située sur le côté sud de la rue du Canal, entre les rues Tremé et Marais, de quatre pièces avec galeries, devant et derrière, cabinets, &c. &c et un grenier spacieux avec un cabinet commode. La cour est grande, et on a tout d'eau à pompe, &c.

Une maison basse en bois, située rue Treme, entre les rues Dumaine et St-Philippe, de quatre pièces avec galerie derrière, cabinets &c. &c.

S'adresser à B & A SOULIE.
10 j 55, rue Bienville au premier.

MAISONS A LOUER.

UNE maison en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo. Cette maison est très convenable pour une résidence de famille.

Une maison en briques et à étages, sise rue de la Vieille Levée, No 175, entre l'Hôpital et Quartier. Cette maison est très commode pour tenir une auberge ou tout autre établissement de ce genre.

Une maison en briques et à étages sise rue Moreau entre Port et St-Ferdinand, le tout ou une partie seulement si on le désire sera loué garnie.

Une maison en briques et à étages, sise rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine.

Plusieurs maisons en briques, sises rue Claiborne entre Ste-Anne et Dumaine.

Une maison sise rue des Français.

Toutes ces maisons sont en bon état, et seront louées à des prix très modérés.

Le haut du magasin sis No 129 rue de Chartres. S'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX,
20 d 155, Chartres.

A LOUER—Les magasins 26 et 90 rue du Camp, possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à WM GRANT, 26, Douane.
20 d

A LOUER—Un beau magasin en briques sis rue Tchoupitoulas, No. 71, donnant sur la rue Foucher.

Deux magasins en briques à deux étages sis rue Tchoupitoulas No. 84 et 86, donnant sur la rue du Commerce.

Un magasin à trois étages sis rue de la Nouvelle-Levée No. 36, donnant sur la rue du Commerce.

Deux magasins à trois étages sis rue Gravier Nos. 36 et 38.

Un magasin à trois étages sis front Levée près la rue Benjamin.

S'adresser à PETERS & MILLARD,
26 oct 34, Vieille-Levée.

A LOUER—Deux magasins spacieux situés rue Victoire près le Rail Road.

Deux maisons confortables à deux étages, situées au coin de la rue du Quartier et de Chartres. Une maison à deux étages, située entre Bourbon et Dauphine.

Le bas d'un magasin encoignure Canal Carondelet.
26 déc F. DE LIZARDI & Co.

INSTRUMENS DE MUSIQUE &c &c.

LE soussigné prévient le public qu'il vient d'arriver de France avec un grand assortiment d'instruments de musique, tels que :

Pianofortes, guitares en tous genres, guitares, violons, altos, basses, contrebasses, accordéons de tous genres, clarinettes et flûtes dans tous les tons et à différentes quantités de clefs, cornets à pistons, cors d'harmonie et de chasse, trompettes d'harmonie à clefs, ophicléides, serpents, trombones, caisses, grosses caisses, cimbalettes et chapeaux chinois.

Cordes de Naples de première qualité pour violon et guitare, et un grand choix de musique nouvelle pour tous les instruments. Ces instruments seront vendus à des prix très bas en gros et en détail.
T. E. BENOIT,
29 déc rue de Chartres, No. 176, coin Jefferson.

PAR UN PROCÉDÉ NOUVEAU et en une seule séance, le Dr A. LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents sur des racines, qu'il garantit pendant dix ans. Il pose aussi des râteliers, depuis cinq jusqu'à six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 166, entre St. Louis et Conti, où il est visible tous les jours, consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 5 mai

MAGASIN DE QUINCAILLERIE ET DE COUTELLERIE, OUTILS DE MÉCANIQUE ET ATTIRAIL D'HABITATION.

No. 49, rue de Chartres, entre les rues Douane et Bienville

LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a reçu d'Europe et des villes manufacturières du Nord, un beau stock de marchandises entièrement neuves, consistant dans les différentes branches de son commerce et qu'on peut attentivement visiter.

Tout on appelant l'attention sur le choix qu'il vient de faire, il assure les amis et particulièrement les personnes qui voudraient l'encourager, que tous ces articles sont de qualité supérieure, et qu'il est déterminé à vendre à un bas prix que celui de toutes les autres maisons de la ville. Ces marchandises consistent principalement en :

FUSILS—Un grand et bel assortiment simples et doubles, carabines et autres articles de ce genre.

FERREMENT DE CONSTRUCTION—Savoir: Serrures de tout genre, 10 complètes de Clarks, vices de Jamaïque, pentures à gonds, do à pitons, clous forgés et coupés, targettes, verrous.

FERREMENTS DE CABINET.—Une grande quantité.

INSTALLATION DE SONNETTES—Savoir: ressort en fil d'archal, sonnettes et poignées, &c

OUTILS DE MÉCANIQUE—Scies à main et à tenons de Spears, ciseaux de Russels, outils, tarrières de Baldwin, vilebrequins et mèches, rabots, équerres, gouges, ciseaux, marteaux, tenailles, haches, hachettes, limes, râpes de toutes dimensions.

COUTELLERIE—Consistant en couverts de table à manches d'ivoire et autres, couteaux de poche et canifs, ciseaux, rasoirs des meilleures manufactures de Butcher.

USTENSILES DE CUISINE—De fer, de fer blanc, de fonte, de cuivre, &c &c généralement tout ce qui est utile.

BROSSES de toutes espèces.

INSTRUMENTS DE JARDINAGE ET D'HABITATION—Bêches, pioches, haches, pelles, chaînes de traite, de boeuf et de bois, &c. en outre des articles de la voirie, coins, marteaux, clous, ferrure, &c &c.

GARDE FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES GRATES ET POELES, et une grande quantité d'autres articles étrangers et du pays.
WILLIAM A. RYAN.
6 déc

REÇU par le navire Union de Bordeaux et à vendre par le soussigné :

200 paniers anisette superfine de Chauvet, 200 do do surfine do; 50 demi-bouteilles liqueurs assorties, 50 do de surfines, 400 caisses cornichons verts au vinaigre, 10 barriques vin vieux St. Julien de 1837, 10 do do Margaux de 1837, 30 do do St. Estèphe de 1834, 4,000 liv. mastic à cacheter les bouteilles, en pain de 4 à 5 liv de couleurs variées, rouge, jaune et vert.
B. POUVERIN,
29 déc—20 Encoignure Royale et Dumaine

1000 DAMEJEANNES à Gallons.
100 Balles Salsepareille,
35 do Jalap,
15 Tonneaux bois de Campêche.
A vendre par BLANCHARD, EIMER & co
23 d 24 Bienville.

3000 PIEDS pierres à paver, 100 1/2 barils farine de Sarrazin—100 douzaines chapeaux—20 douzaines chemises, 20 caisses sirop de limon No. 1, 26 do tabac manufacturé, 10 balles peau de chevreau, 100 do foin à vendre par FOSDICK & BROTHER.
3 jan

CAFÉ de Rio Janeiro—3436 sacs en débarquement du navire Lubiga et à vendre par
3 jan J ALBERT, 22, St-Louis.

TOILE à voile de coton—60 balles toile de coton en débarquement du navire Moslem et en magasin, un grand assortiment de tous numéros, à vendre par
3 jan J ALBERT, 22, St-Louis.

PLOMB de chasse et en saumons, à vendre par
HARROD & DARLING,
3 janv 49 rue de la Commune.

HARICOTS—14 barils de l'Ouest, à vendre par
HARROD & DARLING,
3 janv 49, rue de la Commune.

FARINE de Sarrazin, dernièrement reçue et à vendre par HARROD & DARLING,
3 janv 49, rue de la Commune.

CHOCOLAT DOUX—16 caisses de Caracas de la manufacture de Brown, en débarquement et à vendre par
3 janv CANTIN, DARAN & Co. 11 et 16, rue St. Louis.

SUCRE de la Havane—140 caisses blanc et jaune, à vendre à bas prix, par CANTIN, DARAN & Co
3 jan 11 et 15, rue St. Louis.

CIGARES Principe—100,000 garantis Yara importation directe, à vendre par CANTIN, DARAN & Co
3 jan 11 et 15, rue St Louis

EAU DE VIE de Champagne et de Cognac—40 1/2 pipes et 1/4 de barriques, Maglory. Dussaut et autres marques. Eau de vie de Champagne, 70 1/2 1/4 et 1/8 pipes, J. J. Dupuy, A. Dussaut, James Violett & Co. et autres marques, à vendre par CANTIN, DARAN & Co.
3 jan 11 et 15, rue St. Louis.

CUIVRE pour chaudronniers—5 caisses en feuilles de 16 livres chaque, 450 feuilles dimensions assorties, actuellement en débarquement de la barque Natchez de Boston; à vendre par WALTON & COCKAYNE,
1 janv 28 et 29, Nouvelle Levée

MAIS—496 sacs en débarquement du steamer Trident, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
1 janv 28 et 29, Nouvelle Levée

PELLETERIE—20 balles peaux de chevreuil, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
1 janv 28, 29, Nouvelle Levée

PARTI marron de chez le soussigné, le nègre JACQUES, âgé de 17 à 18 ans, très noir, les lèvres grosses, taille de 5 pieds six pouces, mince, ayant les mains et les pieds d'une longueur remarquable. Le dit nègre a été vendeur de légumes et lorsqu'il est parti venait du faubourg.

Dix piastres de récompense à celui qui le logera à une des geôles de la Nlle Orléans.

Les personnes qui pourront le receler seront poursuivies selon les lois.

Nlle-Orléans, 2 décembre 1841.
JUETTE & LEROY.
3 déc

$ 130 DE RÉCOMPENSE.—VOLÉ

Il a été volé de la briqueterie du soussigné trois mules, deux desquelles sont presque noires et l'autre baie, elles sont marquées A sur la hanche gauche. Ces animaux ont été volés il y a environ deux mois, je donnerai à quiconque me les fera retrouver, une récompense de 30 piastres, et j'y joindrai $100 pour celui qui me fera connaître le voleur de manière à ce que je puisse le livrer à la justice.
BORTAIRE ANDRY.

P. S. Les deux mules presque noires ont été achetées de MM. Berthier et Fortier, de la paroisse de Jefferson, la mule baie provient de la presse à coton d'Orléans. 3 jan—10

VINS—Les soussignés reçoivent et offrent à vendre sur la Levée, en débarquement du navire Washington, venant de Bordeaux :

21 barriques vin St. Julien, bonne cargaison 1839,
21 do do do 1837,
5 do v.n Chateau Margaux 1834,
20 do St. Julien 1832,
4 do vieux Margaud pentaloné 1825,
25 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne 1832,
25 caisses vin blanc Haut Barsac en grandes et demi-bouteilles. LORÉILHE & VALETON,
8 jan 60, rue Royale.

HUILE, Chandelles et Savon—Un grand assortiment à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
7 jan 134, Magasins.

LIQUEURS du Pays—un grand assortiment de toutes les descriptions, telles que: whiskey, genièvre, eau de vie, &c. &c. à vendre par
7 jan ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

LES son soignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, le complément de leur grand et bel assortiment d'habillements français consistant en

Fr. lots de drap, unis et façonnés, doublés en soie ou en tartan,

Redingottes et habits, couleurs diverses et du dernier genre,

Pantalons de casimir noir et fantaisie,

Gilets satin velours et cachemire,

Robes de chambre cachemire soie et tartan brodé,

Habillemens d'enfans, du dernier genre,

Gants jouve, 1ère. qualité, de toutes couleurs,

Bretelles, parapluies, foulards,

Chemises de toile superfine, dernière mode,

Chapeaux, parfumerie &c.

—Aussi :—

Draps français de toutes couleurs, casimirs noirs et fantaisie, satin, cachemir et velours pour gilets.

Serge, boutons, cordonnet, soie à coudre, doublure, gants, glands pour manteaux &c.

A vendre à des prix très réduits pour du comptant.

VE. DECAUX & NOEL.
21 dec 95, rue de Chartres enc. Conti

NOUVEAU ET SPLENDIDE STOCK D'HABILLEMENT CONFECTIONNES.

MEAKINGS & KETCHAM, No 1 rue Bienville, encoignure de la Vieille Levée, reçoivent directement du Nord un grand assortiment d'habits confectionnés à la mode et articles de consommation se composant de habits de toutes espèces, chemises de toutes descriptions (quelques unes extra fines) qualités en cuir de voyage, do en toile, parapluies, etc. Le tout offert à vendre le plus bas prix pour du comptant ou pour du bon papier de la ville à courte échéance. 13nov

A LA VILLE DE PARIS.
MAGASIN DE CONFIANCE,
Encoignure Royale et Orléans, maison de Mr Vignié.

A. BARBAUD, a l'honneur d'annoncer au public qu'il ferait l'ouverture de ses salons de barbe et de coiffure dimanche prochain, 26 du courant et qu'il n'a rien négligé pour la propreté et la commodité des personnes. Il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand choix de parfumerie à vendre en gros et en détail; teindre: cheveux, favoris et moustaches à la minute et garantit que cette eau ne nuit en rien à la peau et à la vue des personnes qui en feront usage. 27nov

EN débarquement du navire Chateaubriand et à vendre par les soussignés :—200 barriques vin rouge, divers crus, 140 demi barils vin Haut Barsac, 150 do. de vin Haut Sauterne, 400 caisses do blanc, 70 do fruits à l'eau de vie, 80 do absynthe, 10 do liqueurs assorties, 120 do liqueurs assorties, 26 paniers huile d'olive, 3 caisses saucissons de Lyon, 40,000 bouchons, 12,000 do de champagne, 384 douzaines chemises. A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
17 déc 66, Vieille Levée

PLOMB en barres—49 caisses en magasin et à vendre par J. A. ASHBRIDGE,
6 jan 97, rue du Camp.

CHARBON anglais et écossais à vendre à $1 25 et $1 par baril—rendu. W. E. & R. MURPHY,
133, Vieux Bassin, ou
6 jan 137, rue des Remparts.

CAFÉ de la Havane—200 sacs en débarquement et Santiago, à vendre par J N RICULFI & Co.
6 janv 56, Royale

SUCRE de la Havane—300 caisses blanc et brut, à vendre par J N RICULFI & Co.
6 janv 56, Royale

PRUNES—3 caisses en débarquement du navire Washington de Bordeaux, à vendre par
O. H MIESEGAES,
6 janv 34, Vieille Levée

DRAYS, WAGONS, &c. &c. actuellement en débarquement du navire Simoom et du brick Solon de Philadelphie: 28 drays différentes dimensions, 4 wagons sans ridelles, 1 wagon Dearb orn, 76 brouettes, à vendre par
CHS. BYRNE, 136 Tchoupitoulas.
6 jan

UN joli assortiment de cols brodés de tous les prix est à vendre chez les soussignés.
THOS. VOIZIN & Co.
Encoignure Royale et Toulouse, et St. Charles et Canal.
6 jan—6

VINS de Madère, venus directement par voie d'Angleterre, et en qualités assorties et garanties, à vendre chez G. L. ENNE,
6 janv 40, rue Toulouse.

AMANDES et Blancs de baleine en débarquement du navire Minturn, à vendre par
5 jan N D CHAMBERLIN, 75 Magasins.

FARINE—700 barils marque de choix, à vendre par
ter jan C. L. DOANE & Cb. 69, Poydras

BOTTES, Souliers et Brodequins—80 caisses pour hommes, femmes et enfans, à vendre par
7 jan ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

TABAC—194 caisses de qualité supérieure, en magasin et en débarquement, à vendre par
7 jan ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

GENIEVRE—17 pipes genièvre de Hollande, en débarquement et à vendre par A. DURAND,
8 jan 13, Bienville.

AGENCE DE PRODUITS DE L'OUEST.

M. E. ROBITAILLE, No. 77, rue du Commerce, offre ses services aux acheteurs et aux vendeurs. Ses grandes connaissances dans ce genre d'affaires lui permettent d'offrir au public toute espèce de garantie dans sa profession.

Conditions: Pour les vendeurs: 1 pr. ct., pour les acheteurs 1 1/4 pour cent net sur les commissions. 1 oct

[…]